

NOTE DE PRÉSENTATION

Comité Syndical du S.I.R.T.A.V.A.

Mercredi 13 avril 2016 ou mercredi 20 avril (bis) à 17h

À la Salle Polyvalente d'ANCY-LE-FRANC

L'ordre du jour amènera à étudier les différents points suivants :

Désignation du délégué secrétaire de séance

Proposition de validation du compte-rendu du Comité Syndical du 29 mars 2016

1) Compte Administratif - Exercice 2015

BALANCE GÉNÉRALE 2015 DU SIRTAVA:

		Dépenses	Recettes	Résultat
Fonctionnement	résultat reporté	46 669,17 €		-46 669,17 €
	ex 2015	885 442,49 €	955 944,39 €	70 501,90 €
	Total			23 832,73 €
Investissement	résultat reporté		16 283,63 €	16 283,63 €
	ex 2015	141 651,94 €	35 805,00 €	-105 846,94 €
	Total			-89 563,31 €

Suite à la présentation par le Vice-Président, du Compte Administratif dressé par M. Eric COQUILLE Président, il sera proposé au Comité Syndical d'adopter ce Compte Administratif 2015.

2) Compte de Gestion - Exercice 2015.

Après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif 2015, le Président présente le Compte de Gestion dressé par le Comptable des Finances Publiques. Ces deux documents sont semblables dans les chiffres.

Il sera proposé au Comité Syndical d'adopter ce Compte de Gestion 2015 dressé par le Comptable des Finances Publiques, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur qui n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

3) Affectation de résultat 2015.

Suite à la présentation du Compte Administratif, qui présente au 31 décembre 2014, un résultat reporté de - 46 669,17 € et un résultat d'exploitation propre à l'exercice 2015 de 70 501,90 €, soit un total à affecter de 23 832,73 €,

il sera proposé d'affecter la somme de 23 832,73 € en section de fonctionnement à l'article 002 du budget primitif 2016.

4) Budget Primitif 2016.

Suite à l'approbation du document d'orientation budgétaire, principes et montant prévisionnel (cf tableaux joints), il sera proposé au comité syndical d'approuver le budget primitif 2016.